



OFFRE D'EMPLOI

La Communauté de communes Ardèche Rhône Coiron Recrute par voie Contractuelle (SAISONNIER)

DIRECTEUR(TRICE) ADJOINT(E)

Pour

L'Accueils de Loisirs Intercommunal de SAINT LAGER BRESSAC à Temps complet (35 heures) du 8 juillet au 30 août 2019

Placé(e) sous l'autorité fonctionnelle de la Vice-Présidente déléguée à l'Enfance Jeunesse de la Communauté de communes Ardèche Rhône Coiron, et sous l'autorité hiérarchique du Directeur de l'Accueil de loisirs.

Missions principales

- Accueil des enfants
- Instaurer le cadre de sécurité physique, sanitaire, moral et affectif des publics accueillis
- Participer à l'élaboration du projet pédagogique de la structure en lien avec le projet éducatif et être garant de sa mise en œuvre et de son évaluation.

Tâches à effectuer liées au poste

- Assurer le management de l'équipe d'animation et le partenariat dans la continuité de la Directrice
- Co-gestion de tâches administratives de la Direction (réservation structure, matériels, fiches sanitaires, inscriptions, régie, déclarations DDCSPP, etc)
- Elaborer et encadrer les activités journalières et les mini camps et séjours
- Participer à la gestion administrative et financière courante
- Promouvoir des actions de loisirs éducatifs, culturelles et sportives
- Organiser, renouveler et assurer des animations en direction du public accueilli
- Montage du projet d'animation spécifique aux tranches d'âge
- Animations petites et grandes vacances de manière ponctuelle
- Participe à l'élaboration des programmes des vacances
- En équipe, prépare la programmation à partir des éléments donnés par les élus et la responsable de service (budget, public visé, projet particulier, transport, compétence des éducateurs, matériel à disposition, sécurité)
- Aide à prendre les contacts auprès des prestataires,
- Suit l'échéancier des tâches à réaliser

- Assure la direction du centre de loisirs de l'intercommunalité et participe au recrutement des postes d'animations dudit centre dans une logique de continuité de manière conjointe avec la Directrice et en la suppléant durant son absence
- Co-gère la régie d'avance et de recettes en tant que suppléant
- Relations avec le percepteur (régie avances et recettes) en tant que régisseur adjoint
- Assure le lien avec les principaux partenaires
- Co-gestion du Portail Familles pour la gestion des centres de loisirs
- Accompagnement des stagiaires BAFA sur l'accueil de loisirs
- Participe aux inscriptions pour les vacances
- Participe à des animations intercommunales, manifestations diverses
- Assure d'autres tâches demandées par l'autorité territoriale ou la direction

Formation

- Diplôme de Direction d'accueil de loisirs type BAFA ou équivalent

Compétences requises

- Connaissance dans le domaine de l'animation et de la réglementation
- Connaissance du fonctionnement des collectivités territoriales
- Fortes capacités relationnelles, d'écoute et de dialogue, sens de la diplomatie
- Autonomie dans l'organisation du travail
- Rigueur dans l'encadrement de terrain

Poste de travail :

- Lieu Accueils de loisirs intercommunaux : principalement accueil de loisirs intercommunal de Saint-Lager-Bressac mais mobilité ponctuelle possible sur les 3 autres ALSH (Valvignères, Cruas, Le Teil)
- Rémunération : -
- Horaires de travail calés sur les horaires d'ouverture des accueils de loisirs et les camps

Moyens mis à disposition

Matériel sportif et de loisirs dédiés à l'accueil de loisirs, véhicule de service adapté aux activités.

Contraintes

Vaccins à jour
Visite médicale annuelle
Bulletin n°3 du casier judiciaire
Permis B_indispensable

Adresser une lettre de motivation avec CV jusqu'au 17 mai 2019 inclus

à M. le Président de la Communauté de communes ARDECHE RHONE COIRON
8 avenue Marcel Cachin – 07350 Cruas

Contact renseignements complémentaires : Mme Sélima GUITTOUNI-TOLFO, 09 87 87 65 21 – 04 75 00 04 11,
s.guittouni@ardecherhonecoiron.fr